

**EHPAD D'EGLETONS
MAISON DE RETRAITE**

9, Rue Cardinal Fabri

19300 EGLETONS

LVDS Audit

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018**

**EHPAD D'EGLETONS
MAISON DE RETRAITE**

**6, rue du Cardinal Fabri
19300 EGLETONS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018

SARL LVDS AUDIT

Commissaires aux Comptes Associés
11 Rue de la Fontaine Bleue BP 10113
19103 BRIVE CEDEX

Téléphone : 05 55 18 08 08 - Télécopie : 05 55 18 04 04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de l'Association EHPAD D'EGLETONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'EHPAD d'Égletons Maison de retraite relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le

caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brive, le 21 Mai 2019

Pour la SARL LVDS AUDIT,



**Gilles VALVO,
Commissaire aux Comptes.**

MAISON DE R. D'EGLETONS

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	52 881	42 988	9 893	14 657	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	52 881	42 988	9 893	14 657	
	Immobilisations corporelles	Terrains	9 625		9 625	10 423
		Constructions	7 132 815	4 746 184	2 386 630	2 683 027
Inst. techniques, mat.out.industriels		588 948	386 759	202 189	220 325	
Autres immobilisations corporelles		1 631 446	831 031	800 415	741 174	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	9 362 836	5 963 974	3 398 861	3 654 951		
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	5 609		5 609	609		
TOTAL	5 609		5 609	609		
TOTAL I	9 421 327	6 006 963	3 414 364	3 670 218		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	241 771		241 771	253 307
		Autres créances	31 116		31 116	49 784
		TOTAL	272 887		272 887	303 092
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement		1 486 197	7 203	1 478 993	1 352 396	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		2 389 672		2 389 672	1 972 022	
Charges constatées d'avance (4)	21 216		21 216	6 773		
TOTAL II	4 169 973	7 203	4 162 770	3 634 285		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		13 591 301	6 014 167	7 577 134	7 304 504	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

MAISON DE R. D'EGLETONS

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	2 992 517	2 761 429
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	967 534	875 024
	Report à nouveau	-62 869	-118 889
	Résultat de l'exercice	167 348	170 975
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports	39 695	39 695
	Legs et donations	-147 753	-151 199
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	26 237	44 751	
Provisions réglementées	21 110	21 110	
Droit des propriétaires (commodat)			
Total I		4 003 821	3 642 897
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	4 730	4 730
	Provisions pour charges	1 328 238	1 181 061
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	123 386	122 836
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		1 456 355	1 308 628
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 407 508	1 595 957
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 100	1 900
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	10 459	12 298
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 131	108 402
	Dettes fiscales et sociales	445 876	428 988
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 461	908
	Autres dettes	42 420	204 523
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
Total III		2 116 957	2 352 978
Écart de conversion passif IV			
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		7 577 134	7 304 504
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

MAISON DE R. D'EGLETONS

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
 * Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Dotations et produits de tarification	3 558 006	3 504 817
	Autres services	249 851	233 268
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	3 807 858	3 738 085
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	10 747	10 640
	Remboursement de frais	43 560	63 857
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 154	5 846	
Cotisations			
Autres produits (1)	35 390	37 963	
Total des produits d'exploitation I		3 906 712	3 856 392
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	508 671	485 170
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	329 884	320 271
	Impôts, taxes et versements assimilés	188 541	185 116
	Salaires et traitements	1 547 374	1 538 163
	Charges sociales	543 297	548 816
	Dotations	470 867	464 350
	• sur immobilisations amortissements		
d'exploitation • sur actif circulant : provisions			
• pour risques et charges : provisions	687	420	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	2 889	236	
Total des charges d'exploitation II		3 592 212	3 542 544
Résultat d'exploitation (I-II)		314 499	313 847
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	16 653	18 669
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V		16 653	18 669
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	7 203	
	Intérêts et charges assimilées	41 019	45 953
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		48 223	45 953
Résultat financier (V-VI)		-31 569	-27 283
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		282 929	286 564
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	51 571	50 015
	immobilier		

MAISON DE R. D'EGLETONS

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018

Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 040	10
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 114	23 546
	Reprises sur provisions et transferts de charges		19 000
	Total des produits exceptionnels VII	38 154	42 556
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	687	19 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	797	5 030
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	146 490	127 808
	Total des charges exceptionnelles VIII	147 974	151 838
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-109 819	-109 282
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	5 211	8 756
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	2 450	2 450
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	3 000	
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		3 963 970	3 920 068
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		3 796 621	3 749 092
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		167 348	170 975
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Un legs en cours de réalisation l'exercice précédent pour 169 663 € a été finalisé en 2018 et comptabilisé en fonds associatifs sans droit de reprise pour 231 088 €.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2016-07 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations



Tableau des immobilisations

MAISON DE R. D'EGLETONS

Immobilisations		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Viréments poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	49 485	3 396			52 881
	Total II	49 485	3 396			52 881
Immobilisations corporelles	Terrains	10 423		797		9 625
	Constructions	7 132 049	765			7 132 815
	Install. techn., matériel, outillage	551 211	37 737			588 948
	Install. générales, ag. am. divers	910 988	147 245			1 058 233
	Matériel de transport	37 845		6 860		30 985
	Mat. bur. et informatique, mobilier	520 562	21 665			542 227
	Immob. corp. en cours					
	Avances et acomptes					
	Total III	9 163 079	207 414	7 657		9 362 836
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières	609	4 999			5 609
	Total IV	609	4 999			5 609
Total général (I+II+III+IV)		9 213 175	215 809	7 657		9 421 327

2.1.2 Tableau des amortissements



Tableau des amortissements

MAISON DE R. D'EGLETONS

Immobilisations		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	34 827	8 160			42 988
	Total II	34 827	8 160			42 988
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	4 449 021	297 162			4 746 184
	Install. techn., matériel, outillage	330 885	55 873			386 759
	Install. générales, ag. am. divers	404 172	65 240			469 413
	Matériel de transport	26 910	1 797	6 860		21 847
	Mat. bur. et informatique, mobilier	297 138	42 631			339 770
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	5 508 128	462 706	6 860		5 963 974
Total général (I+II+III)		5 542 956	470 867	6 860		6 006 963

2.1.3 Créances

Etat des créances au 31/12/2018

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	5 609		5 609
Actif circulant:			
Redevables et comptes rattachés	241 772	241 772	
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	31 116	31 116	
Charges constatées d'avance	21 217	21 217	
Total	299 714	294 104	5 609
(1) Montant:			
Prêts accordés au cours de l'exercice			
Remboursements obtenus au cours de l'exercice			

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS				
Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds propres	3 688 540	546 967	170 976	4 064 531
Apports				
Dons et libéralités	168 275	231 088		399 363
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme	2 593 155			2 593 155
Réserves	875 025	92 510		967 534
Report à nouveau	-118 890	56 020		-62 870
Résultat comptable de l'exercice	-170 976	167 349	170 976	167 349
Autres fonds associatifs	-45 642	46 045	61 113	-60 710
Apports, legs et donations	39 696			39 696
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-151 199	46 045	42 599	-147 753
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	44 751		18 514	26 237
Provisions réglementées	21 110			21 110
TOTAL	3 642 898	593 012	232 089	4 003 821

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges



Tableau des réserves et provisions

MAISON DE R. D'EGLETONS

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves	875 024	92 509		967 534
	Total réserves	875 024	92 509		967 534
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées	21 110			21 110
	Total	21 110			21 110
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques	4 730			4 730
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges	1 181 061	147 177		1 328 238
	Total	1 185 791	147 177		1 332 968
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers	3 380		3 380	
Autres provisions pour dépréciation		7 203		7 203	
	Total	3 380	7 203	3 380	7 203
Total général des provisions et dépréciations		1 210 282	154 381	3 380	1 361 283
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			687	3 380	
- financières			7 203		
- exceptionnelles			146 490		

2.2.3 Provisions pour charges et fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.3.1 Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Provisions pour risques et charges	4 730			4 730
Provisions pour Remise en état des immeubles	31 828	687		32 515
Provisions sur exonérations ch sociales en ZRR	1 149 234	146 490		1 295 724
TOTAL	1 185 792	147 177	0	1 332 969

2.2.3.2 Tableau de variation des fonds dédiés

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES				
Libellé	Solde au début de l'exercice	Crédits affectés au cours de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager
Réforme de la tarification	15 000		15 000	0
Clapet anti retour	87 297		87 297	0
CPOM		102 297		102 297
Bien traitance	10 700			10 700
Constitution d'un GCSMS	5 000			5 000
Prévention des escarres	4 840		2 450	2 390
DMP		3 000		3 000
TOTAL	122 836	105 297	104 747	123 386

2.2.4 Etat des dettes

Etat des dettes au 31/12/2018

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts (1) et dettes étab. crédit (2)	1 407 509	192 078	672 073	543 357
Emprunts et dettes financières diverses	2 100	2 100		
Fournisseurs et comptes rattachés	117 132	117 132		
Dettes sociales et fiscales	445 876	445 876		
Dettes sur immo et comptes rattachés	91 461	91 461		
Autres dettes	42 421	42 421		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	2 106 499	891 068	672 073	543 357
(1) Emprunts souscrits dans l'exercice	0			
Emprunts remboursés dans l'exercice	187 689			
(2) Dont à 2 ans au maximum à l'origine	6 150			
A plus de 2 ans à l'origine	1 401 359			

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Résultat par activité ou établissement

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT 2018

HEBERGEMENT	
Résultat comptable	80 536,10
Reprise de résultat N-2	
Variation de la provision pour congés payés	11 455,00
Résultat à affecter	91 991,10
DEPENDANCE	
Résultat comptable	22 100,58
Reprise de résultat N-2	
Variation de la provision pour congés payés	2 058
Résultat à affecter	24 158,58
SOINS	
Résultat comptable	14 242,37
Reprise de résultat N-2	3 744,03
Variation de la provision pour congés payés	-965,00
Résultat à affecter	17 021,40

Résultats des Comptes Administratifs 133 171,08

Résultat de la Gestion propre 27 321,05

Résultats du Portage de repas 17 744,27

Résultats des Logements Adaptés et Pôle Gérontologique 5 404,47

Reprise des résultats N-2 -3 744,03

Variation des congés à payer -12 548,00

Résultat de l'Association 167 348,84

3.2 Exonération de charges sociales et dotation aux provisions

Les exonérations de cotisations d'URSSAF s'élèvent à 127 490 € générant un taux moyen de charges sociales de 35,1 %.

Les provisions correspondant à ces réductions de charges ont pu être comptabilisées en totalité sur l'exercice.

3.3 Crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS)

Le CITS s'applique à partir du 1^{er} janvier 2017 notamment aux associations qui ne se livrent pas à des activités lucratives, aux fondations reconnues d'utilité publique, aux centres de lutte contre le cancer, redevables de la taxe sur les salaires, suivant l'article 231A du CGI,

Le CITS s'élève à 4% des rémunérations inférieures à 2,5 fois le smic déduction faite de l'abattement déjà prévu à l'article 1679 A du CGI dont bénéficie l'entité.

Il s'agit des rémunérations calculées pour un an, qui sont « versées à leurs salariés au cours de l'année civile », « sur la base de la durée légale du travail augmentée, le cas échéant, du nombre d'heures complémentaires ou supplémentaires, sans prise en compte des majorations auxquelles elles donnent lieu ».

Le CITS acquis, comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 34 224 €.

Il a été comptabilisé en « autres produits d'exploitation » et affecté à la gestion propre de l'association.

4 Autres informations

4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

4.2 Revenus du patrimoine

Les produits d'exploitation comprennent les locations des logements adaptés et du pôle gérontologique, soit 41 213 €.

Ces produits, considérés comme des revenus indissociables du but non lucratif et ne découlant pas de la mise en valeur du patrimoine, mais de la réalisation même de la mission désintéressée, n'ont fait l'objet d'aucun assujettissement à l'impôt sur les sociétés (solution retenue par le Conseil d'Etat).

4.3 Engagements pris en matière de retraite

- L'épargne constituée sur le fonds collectif d'entreprise MUTEX s'élève au 31/12/2018 à 256 110 €
- Le montant des droits acquis par les salariés en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'établissement à l'âge légal s'élève à 295 600 €.

L'engagement est calculé selon la méthode des crédits projetés.

Taux d'actualisation	1,5 %
Taux moyen d'évolution des rémunérations	1,5 %
Taux de turn-over	Faible (2,7 %)
Taux de charges sociales et fiscales	45 %

Le pourcentage de survie résulte de la table de mortalité homme-femme INSEE 2008 – 2010.

LVDS Audit

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04 - E.mail : lvdsaudit@lvds.biz

Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL
Téléphone : 05.55.96.28.60 - Télécopie : 05.55.96.28.32 - E.mail : lvdsaudit@lvds.biz



Groupe LVDS

11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet LARRIBE-VALVO

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 10113 - 19103 BRIVE Cedex
Bureau : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex

Cabinet VERLHAC-DARTHOU

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet SARLANDIE

Siège Social : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE
Bureau : 6 et 8, boulevard Eugène Leroy - 24200 SARLAT

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coustal - 24120 TERRASSON

LVDS Expertise Tulle

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

Cabinet VACHAL

2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

ACCF

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

AGRILIM Gestion

Siège Social : 58 bis avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
Bureau : 11 bis avenue du Général de Gaulle - 19140 UZERCHE

AUDY & ASSOCIÉS Expertise

Siège Social : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL
Bureau : 31 avenue Henri IV - 19400 ARGENTAT

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS
Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

CIGECO

Siège Social : 3, chemin des Versannes - 87200 SAINT-JUNIEN
Bureau : 68, rue Armand Barbes - 87000 LIMOGES
Bureau : 13, place du Général de Gaulle - 16700 RUFFEC